

**COMITE REGIONAL ILE FRANCE  
Commission Technique Régionale**

 Date de réception à la  
CTR

## Demande d'inscription aux Stages finaux et examens MF1 2017

 Collez ici votre  
photo d'identité

N° de licence : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Ces stages se déroulent en même temps que les stages en situation. Consulter le site internet à la page formation MF1 de la commission technique régionale: <http://www.ffessm-ctridf.fr>.

Stages finaux et examens : Indiquer votre choix par ordre de priorité			
Lieux et dates des stages	Coûts compris, sauf le transport	Date limite d'inscription	Date de réunion d'information
<input type="checkbox"/> <b>Boulouris</b> stage final et examen du 21/04/2017 19h00 au 29/04/2017 09h00	580 € <sup>(1)</sup> (transport : coût et organisation à la charge du stagiaire)	03/03/2017	21/03/2017
<input type="checkbox"/> <b>Niolon</b> stage final et examen du 06/07/2017 19h00 au 08/07/2017 09h00 <b>Annulé !</b>	460 € <sup>(1)</sup> (transport : coût et organisation à la charge du stagiaire)	19/05/2017	06/06/2017
<input type="checkbox"/> <b>Niolon</b> stage final et examen du 17/07/2017 19h00 au 09/09/2017 09h00 <b>Annulé !</b>	460 € <sup>(1)</sup> (transport : coût et organisation à la charge du stagiaire)	13/07/2017	18/07/2017
<input type="checkbox"/> <b>Boulouris</b> stage final et examen du 20/10/2017 19h00 au 28/10/2017 09h00	580 € <sup>(1)</sup> (transport : coût et organisation à la charge du stagiaire)	08/09/2017	26/09/2017

(1) Coût réservé aux licenciés Ile de France

**Les frais d'encadrement sont entièrement supportés par le Comité IDF.**

A l'exception de raisons médicales justifiées (hospitalisation, ...) et sous réserve qu'aucun frais ne soit retenu à la CTR, aucun motif personnel ou professionnel ne permettra de prétendre au remboursement des frais de désistement. Tout désistement est assujéti à une somme forfaitaire de 100 euros. Il est recommandé aux stagiaires d'être détenteur de l'assurance complémentaire AXA

Date

Signature

**COMITE REGIONAL ILE FRANCE  
Commission Technique Régionale**
**Constitution du dossier d'inscription**

Adresser le dossier complet à : FFESSM – CTR Ile de France - Stage finaux MF1  
60 rue de Romainville  
75019 Paris

Votre dossier d'inscription doit comporter les pièces et les renseignements suivants :

1. Les deux pages de cette demande d'inscription renseignée, signée et comportant votre photo ;
2. La photocopie de la carte N4 ou E2 ;
3. La photocopie de la licence en cours de validation ;
4. La photocopie de la carte RIFAP ou RIFA plongée (aucun autre document n'est accepté);
5. La photocopie du certificat médical ;
6. La photocopie du permis côtier peut être jointe si vous en êtes déjà titulaire ;
7. Le règlement **OBLIGATOIREMENT PAR 3 chèques**<sup>1</sup> (chacun d'un montant équivalent, arrondi à l'euro) pour le stage que vous avez mis en choix n°1, libellé à l'ordre de « **Com.Reg.Idf FFESSM rub.CTR** ». Tous les chèques sont datés de la date d'envoi du dossier) ;

<b>Renseignements</b>	
Numéro du club d'appartenance	_ _ _ _ _
Nom complet du club d'appartenance	
Tel portable	
Courriel (une adresse est obligatoire)	@
Profession	
Nom du principal tuteur de votre formation	
Date d'obtention du niveau 4	_ _ / _ _ / _ _ _ _
Date de délivrance du carnet pédagogique	_ _ / _ _ / _ _ _ _
Numéro du carnet pédagogique	
Date d'obtention de l'initiateur	_ _ / _ _ / _ _ _ _
Date du RIFAP ou RIFA plongée	_ _ / _ _ / _ _ _ _
Date du permis côtier	_ _ / _ _ / _ _ _ _
Qualité du médecin délivrant le certificat médical	
Date du certificat médical	_ _ / _ _ / _ _ _ _

La vérification des renseignements, des documents et du livret pédagogique se fera à l'ouverture du stage final MF1 et conditionnera votre présentation à l'examen (**apportez les documents originaux, sans oublier le permis côtier et l'attestation de contrôle du carnet pédagogique signé par un de vos tuteurs de stage**).

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> chèque est mis à l'encaissement 2 mois avant le stage, le 2<sup>ème</sup> le mois suivant et le 3<sup>ème</sup> au plus tard le mois du déroulement du stage.